

L'ajournement

Maintenant, j'aimerais avertir aussi les gens de prendre garde en ce qui concerne la taxation sur les alcools. Monsieur le Président, vous savez fort bien que j'ai une certaine expérience à ce sujet. Il est extrêmement dangereux pour la santé morale de nos Canadiens de libérer complètement le commerce des alcools. On a passé cette méthode-là depuis 1900. Il ne s'agit pas de revenir à une méthode, à un système de commercialisation de l'alcool qui a fait ses preuves pour être néfaste depuis le temps qu'il a été aboli en 1900. Alors, s'il vous plaît, cela prend un certain ordre dans le commerce des alcools et le fait que l'on se targue de défier la loi pour servir des produits alcooliques qui ne sont pas légalisés, eh bien, moi, cela me fait frémir et c'est extrêmement dangereux et c'est un précédent dangereux, que ce soit pour la bière, pour les vins ou pour l'alcool pur ou pour les spiritueux.

Alors, monsieur le Président, c'étaient les points que je me devais de ramener à l'ordre un peu, je crois qu'on les avait oubliés.

M. Cassidy: Monsieur le Président, j'ai beaucoup de respect pour mon ami, l'honorable député de LaSalle (M. Lanthier), et en réponse, je lui signalerai qu'il me semble être plutôt un peu sur la défensive envers les mesures prises par le gouvernement conservateur et il a de bonnes raisons pour l'être. Monsieur le Président, il ignore le fait que pendant tout mon discours j'ai critiqué la politique du gouvernement fédéral. Le texte était en français parce que je représente une circonscription bilingue et que je suis député pour tout le Canada. Il ne peut pas exclure le Québec du reste du Canada même si certains de ses adhérents vont travailler pour le Parti québécois, je ne sais pas, lors des élections provinciales. Mais, monsieur le Président, ce que je critique aux niveaux provincial et fédéral c'est qu'en Alberta, en Colombie-Britannique, ici, au Canada, et même à Québec, vous avez deux partis majeurs, au Québec, les libéraux et les péquistes, qui se tournent vers la droite. Et ils laissent donc les intérêts des petites gens, des gens ordinaires de côté. Ils ont écarté les problèmes des gens ordinaires... le même sort que le gouvernement fédéral ici au Canada... C'est cela que le ministre ignore.

Le ministre m'accuse d'avoir oublié la taxe minimum. C'est très difficile d'oublier quelque chose qui n'existe pas. Aucun propos spécifique n'a été proposé par le gouvernement. On lit pendant la fin de semaine que le gouvernement songe à la possibilité de terminer cette session du Parlement en décembre et de commencer de nouveau avec un discours du Trône en février au lieu d'essayer de résoudre les problèmes de chômage et d'inégalité régionale qui existent dans notre pays, ainsi que tous les autres problèmes ayant trait à la jeunesse et aux femmes. Nous avons tout un dossier de choses à résoudre, monsieur le Président, y inclus la taxe minimum. Mais je rappelle au député le fait que son ministre dont il est le secrétaire parlementaire, n'a jusqu'ici déposé aucun projet de loi préconisant une taxe minimum alors que les conservateurs, apparemment, sont décidés à éviter même d'imposer cette espèce de taxe minimum.

• (1650)

[Traduction]

M. Johnson: Monsieur le Président, je me félicite certainement que les électeurs dans la circonscription du député de LaSalle (M. Lanthier) aient eu la possibilité de suivre les délibérations de la Chambre des communes. J'aurais voulu pouvoir en dire autant pour tous mes électeurs. Si je dis cela, c'est que je voudrais relever une observation que le député d'Ottawa-Centre (M. Cassidy) a faite ce matin au sujet de mon intervention. Il a dit qu'il était content de m'avoir entendu dire que je n'étais pas d'accord avec toutes les mesures proposées dans le projet de loi C-80. Mes électeurs ne tiennent pas à suivre systématiquement les délibérations de la Chambre pour s'assurer que j'y dis toujours la vérité. Si je ne suis pas d'accord avec une mesure donnée dans un projet de loi du gouvernement, je ne m'en cacherai pas. Mes électeurs ne s'attendent à rien de moins que cela de ma part.

Toutefois, je ne suis pas d'accord pour que le député d'Ottawa-Centre prenne la parole dans cette enceinte où les lois sont faites, pour se vanter avec fierté d'avoir transgressé les lois du pays. Je n'apprécie pas cela, et je pense que ce serait manquer à mon devoir que de ne pas le signaler.

M. Cassidy: Monsieur le Président, quand la loi est injuste, il y a des moments où l'on est obligé de...

Des voix: Oh, oh!

M. Cassidy: J'espère que le député comprendra que mon infraction n'était pas grave mais qu'elle visait aussi à prouver l'existence d'une loi injuste. Certes, elle n'est pas aussi injuste que certaines autres des lois du pays, et assurément de beaucoup d'autres pays, mais elle aurait néanmoins dû être modifiée. En fait, c'est grâce aux pressions de la CAMRA, la Campaign for Real Ale in Canada, à laquelle j'ai souscrit, qu'on a réussi à convaincre le gouvernement que le moment était venu de modifier cette loi injuste.

J'espère que le gouvernement modifiera également certaines des autres lois injustes qui sont discriminatoires envers les femmes, les jeunes et les pauvres.

[Français]

M. le vice-président: La période de questions et commentaires est maintenant écoulée.

LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Français]

QUESTIONS À DÉBATTRE

M. le vice-président: En conformité de l'article 46 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir, à savoir: l'honorable député de York-Est (M. Redway)—La réforme du droit—L'imposition des sentences d'emprisonnement; l'honorable député d'Ottawa-Vanier (M. Gauthier)—La Fonction publique—a) On demande le dépôt des documents signés des syndicats. b) Les pensions; l'honorable député de Broadview-Greenwood (M^{me} McDonald)—La sécurité sociale—a) La coalition des femmes pour les allocations familiales—La position du gouvernement. b) Le débat électoral.